



Demande de rappor d'enquete

Par **couillebault**, le **16/04/2009** à **17:47**

Bonjour,
mon frere est decede au mois d'octobre 2008 dans un accident de la route .
Etant en conflit avec sa veuve je ne pas consulter le rapport de police disans dans quelle
conditon son accident est eu lieu .Comment puige avoir acce a ces information sans passe
par un avocat car je n'est pas les moyen de le payer et je n'est pas le droit a l'aide juridique.

en vous remerciant